

PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

CONSEIL DES SENIORS DE METZ

Cette instance est destinée à permettre aux Seniors Messins d'apporter leur compétence, leur expérience et leur disponibilité, pour contribuer aux côtés de la Municipalité, des services et des autres instances participatives au mieux vivre ensemble dans la cité.

Composition

Le Conseil des Seniors est composé de 30 membres âgés de 60 ans ou plus, désignés après tirage au sort parmi les personnes ayant fait acte de candidature dans les délais prévus. Cette instance se veut représentative de l'ensemble des quartiers, des générations de seniors et assure la représentation paritaire hommes/femmes.

Le Conseil des Seniors est présidé par Dominique Gros, Maire de Metz

Missions

C'est un lieu de réflexion organisée, de production, un organe consultatif et de concertation. Il participe au développement du lien social et intergénérationnel.

Son rôle est de

- Donner un avis sur les dossiers de la municipalité concernant cette tranche d'âge,
- Mener une réflexion sur des thèmes relatifs aux Seniors,
- Faire des propositions d'amélioration des conditions de vie des aînés dans la ville,
- Informer les seniors sur les projets municipaux qui les concernent,
- Participer au lien social et favoriser les liens intergénérationnels

Organisation

Le Conseil est constitué de seniors volontaires, engagés individuellement. L'engagement est bénévole et à titre gratuit.

L'Assemblée plénière se réunira deux fois par an. Un travail en commission sera réalisé toute l'année autour de thématiques concernant les seniors.

Sources

https://metz.fr/engager-entraider/citoyennete/conseil_seniors.php